

**Le désherbage est une opération courante en bibliothèque publique.**

Il s'agit **de trier et de retirer des collections des documents** abîmés, obsolètes, incorrects, etc...

Cela permet ainsi de :

- gagner de la place
- rendre attrayantes ses collections
- remettre à niveau ses collections
- répondre à nos missions d'information, de formation, de loisirs et de culture
- proposer des collections renouvelées, attrayantes, en bon état
- offrir des informations fiables et une offre documentaire équilibrée

## **Définitions :**

- Le DESHERBAGE consiste à identifier les documents à retirer des rayonnages.
- L'ELIMINATION consiste en un retrait définitif des documents du fonds.